

CONSEIL – Signalisation sécurité – Balisage, consignes et plans

Durée : Selon la taille de votre établissement, de vos attentes et de vos besoins

Modalité : Présentiel

Personnes de l'établissement mobilisés au cours de cette mission :

Cette mission de conseil et d'assistance nécessite la collaboration du Responsable d'exploitation ou de production ou d'un groupe de pilotage dont la composition est décidée en amont de la prestation.

🔗 Tarif
🔗 Programmation
[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Objectif de la mission

Mise à jour de votre signalisation

Actualiser la signalisation sécurité de l'établissement conformément au code du travail, au règlement des ERP et à la norme. Proposer une implantation détaillée.

Déroulé de la mission de conseil

Phase 1. Entretiens et visite sur site

- Identification des référentiels réglementaires applicables à vos activités.
- Recensement de la signalisation existante, des plans d'évacuation et d'intervention, balisage lumineux

Phase 2. Étude sur site

- Des propositions d'actualisation de votre signalisation sont réalisées afin que votre établissement soit conforme à la réglementation et que la signalisation soit opérationnelle.
- Plans de sécurité, consignes, signalisation lumineuse, Signalisation des Zones et des flux, signalisation complémentaire.
- Les propositions indiquent les modèles de signalisation normalisée et leurs emplacements.

Phase 3. Présentation et compte rendu

- Fourniture d'un rapport écrit et informatique détaillé qui indique l'implantation et les modèles de signalisation à mettre en place.

Option1 : Présentation commentée du plan d'amélioration aux préventeurs, CSE, Direction, Responsables Production et maintenance, ...

Option 2 : Réalisation des supports et des plans de sécurité

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr